



DÉLÉGATION
FRANÇAISE
À L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE
DE L'O.S.C.E.

Paris, le 11 octobre 2021

LE VICE-PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE DE
L'O.S.C.E.

CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE 2021 OSCE:

REPRÉSENTANT SPÉCIAL
POUR LES AFFAIRES
MÉDITERRANÉENNES

**ROAD TO RESILIENCE: POST-PANDEMIC RECOVERY AND SECURITY
IN THE OSCE AND MEDITERRANEAN REGIONS**

EUR_2021_320

Intervention de M. Pascal ALLIZARD

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Représentants permanents
auprès de l'OSCE,

Monsieur le Haut Représentant du Ministère des Affaires étrangères
polonais, (M. Boguslaw Winid),

Monsieur le Chef de la Mission polonaise, (M. Adam Halacinski),

Monsieur le Représentant permanent de la République de Macédoine
du Nord, (M. Igor Djundev),

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer ma gratitude pour votre
invitation à m'exprimer aujourd'hui, **en conclusion de cette conférence**. Je tiens
à remercier la Présidence polonaise pour le travail remarquable accompli au
cours de l'année écoulée.

Je voudrais également adresser tous mes vœux à la Macédoine du Nord pour sa future présidence l'année prochaine.

Je veux remercier tous les intervenants qui se sont exprimés sur les trois sujets essentiels qui ont été traités ici depuis hier : sécurité et coopération, lutte contre la criminalité organisée transnationale et contre les trafics d'êtres humains au sein de cet espace commun qui nous est cher et que nous avons en partage : **la Méditerranée**.

Berceau et carrefour multiséculaire des cultures, des populations, des langues, des civilisations, des échanges qui nous font ce que nous sommes, cet espace commun est aujourd'hui traversé par les conséquences des crises que nous avons à affronter.

La pandémie a, en effet, exacerbé les tensions et les crises, mais nous fait aussi prendre pleinement conscience des réponses que nous devons et pouvons y apporter ensemble.

Ce que démontrent nos débats, c'est que **la coopération** reste la meilleure réponse.

Tous les problèmes existants ont été aggravés par la crise de la Covid-19, qui a entraîné une crise économique mais aussi une crise sociale.

- Coopération **sanitaire**, face à l'urgence, puis à l'impératif vaccinal, pour protéger les populations de ce fléau ;
- coopération **humanitaire**, face aux mouvements de populations et aux migrations ;
- coopération **sécuritaire**, face aux risques accrus liés aux trafics impliqués par ces mouvements ;
- coopérations **économique, culturelle, scientifique et sociale**, face aux besoins criants de solidarité :

- tous ces volets de la coopération ont été et doivent être activés, dans **une crise multiforme** qui a mis nos gouvernements, nos États, mais aussi nos sociétés, notre humanité, à rude épreuve.

La criminalité organisée transnationale s'est adaptée au contexte de la pandémie, en usant de toutes les ressources cachées des nouvelles technologies, de leur part d'ombre, qui a déplacé et amplifié certaines activités illégales, en ligne ou hors ligne, **se nourrissant des failles de la coopération** entre les États et les services concernés.

À l'issue de nos débats, nous devons nous aussi utiliser **toutes les ressources et toutes les forces à la disposition des États pour intensifier la lutte** contre les groupes criminels organisés. Cette lutte doit se déployer en utilisant toute la sévérité du droit pénal et de l'arsenal répressif.

Intensifier la coopération, dans ce monde post-pandémique, est la seule et unique façon de désorganiser une criminalité qui se joue des frontières étatiques et **une organisation internationale comme l'OSCE a à cet égard un rôle déterminant, complémentaire et transversal.**

Face à une criminalité transnationale qui change de nature, la coopération entre États et entre services répressifs et autorités judiciaires se doit de passer à une autre échelle, afin de **partager les outils, les connaissances et l'expertise** nécessaires à son efficacité.

Dans ce contexte, l'**urgence** du renforcement de la lutte contre la traite des êtres humains est plus sensible que jamais.

La pandémie et les crises concomitantes ou consécutives ont **accentué les vulnérabilités de part et d'autre de la Méditerranée.** Les trafics de migrants et la traite des êtres humains se sont dramatiquement accrus,

utilisant, là encore, toutes les facettes des technologies numériques pour étendre leurs néfastes ramifications, en ligne et hors ligne.

L'action résolue qui est nécessaire, doit engager **nos gouvernements**.

Permettez au **parlementaire** que je suis de vous assurer qu'il fera preuve de toute sa vigilance et de son exigence en la matière, non seulement au sein du Sénat de la République française, mais aussi et surtout au sein de **l'Assemblée parlementaire** que je représente ici comme Vice-Président et **Représentant spécial pour les Affaires méditerranéennes**, en lien permanent de ce fait avec mes collègues de l'AP-OSCE comme avec mes collègues des pays partenaires de l'OSCE.

J'aurai le plaisir de réunir lors du **Forum méditerranéen de cette assemblée le 4 novembre prochain**.

Représenter, contrôler, dialoguer et proposer : telles sont les tâches, mais aussi la vocation des parlementaires ! Et il faut se féliciter que cette conférence les ait associés, par mon intermédiaire, à ses travaux.

Je crois profondément aux vertus du dialogue interparlementaire, et à la **diplomatie parlementaire**, non pas contre ou à côté, mais **en complément et en renforcement** de la diplomatie classique. L'expérience d'élus enracinés dans leurs territoires, proches de leurs populations, est irremplaçable.

Nos **deux commissions ad hoc de l'AP-OSCE sur les migrations et sur la lutte contre le terrorisme** ont organisé des visioconférences tout au long de l'année pour répondre aux principaux défis dans la région. Lors du Forum méditerranéen et afin de faire la preuve concrète de notre engagement en faveur d'une forte solidarité politique « dans un esprit de partenariat, de coopération et d'appropriation authentiques », **nous ferons un bilan de la**

Déclaration du Conseil ministériel de Milan sur la sécurité et la coopération en Méditerranée.

Nous ne relèverons pas les nouveaux défis, qui sont devant nous et qui ont été définis ici, sans cette **coopération parlementaire**, à l'œuvre au sein de l'OSCE, qui doit, par le dialogue et le contrôle, **stimuler l'action des gouvernements**, afin qu'elle soit toujours plus résolue, plus efficace, mais aussi plus humaine.

Au-delà des textes, des résolutions, des vœux que nous adoptons, ce sont en effet avant tout **des liens humains** que nous tissons et retissons sans trêve ni cesse entre nos institutions, nos sociétés : tel est au fond le rôle essentiel de ces hommes et de ces femmes que sont les parlementaires.

La pandémie a assurément mis ces liens à rude épreuve mais les a rendus aussi **plus nécessaires que jamais**, pour détecter les tensions, dont nous sommes en quelque sorte des capteurs, mais aussi les apaiser.

Vous pouvez compter sur moi pour mettre en œuvre tous les outils dont nous disposons, au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Je vous donne rendez-vous pour le Forum du 4 novembre.

Il y a un proverbe africain qui dit : « Il n'y a pas de mauvais roi, mais de mauvais courtisans ».

Alors, Mesdames et Messieurs, au service de nos pays et de nos populations, ne soyons pas de mauvais courtisans, ne soyons d'ailleurs pas courtisans du tout !

Soyons **des acteurs responsables**, avec des **objectifs partagés** et **une stratégie commune** au service d'une prospective de progrès humain.

Assumons librement nos différences quand elles sont légitimes, mais partageons avant tout nos **bonnes pratiques**, là où elles sont nécessaires : les sujets ne manquent pas, ces deux journées l'ont encore bien démontré.

Mare Nostrum est un **patrimoine commun**, cela nous engage en responsabilité. Soyons donc aussi **plus accueillants, plus équilibrés, plus inclusifs** avec nos partenaires de la rive Sud, sans lesquels notre concept n'a pas de sens.

Je vous remercie.